

Tableau 1 : résumé des actions en matière de marchés publics et bénéfiques autour de la « boucle » du plastique. Source : tiré de Ministère des Infrastructures et de la Gestion de l'Eau (2021). *Sustainable Public Procurement of Plastics. N° de publication 21406097*

Principe des marchés publics circulaires	Action de passation de marché circulaire	Exigence	Bénéfices internes	Bénéfices plus larges
Éviter les problèmes et problématiques plastiques	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les nouveaux produits dans la mesure du possible • Éviter les emballages dans la mesure du possible, par exemple les emballages primaires des produits alimentaires frais. • Remplacer les plastiques à usage unique par d'autres matériaux recyclables 	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter les produits fournis en portions individuelles ou en unités individuelles. • Éviter les plastiques difficiles à recycler et problématiques les plastiques difficiles à recycler et problématiques, y compris, mais sans s'y limiter, le polystyrène expansé (EPS), le polystyrène expansé (EPS), le PVC et les emballages halogénés. • Évitez tout emballage en plastique oxo-dégradable. • Évitez les articles en plastique à usage unique problématiques comme les pailles, les agitateurs, conformément aux interdictions nationales sur des articles spécifiques. • Évitez les gobelets en plastique non recyclables dans les plats à emporter et les distributeurs automatiques. • Acheter des produits frais et de saison avec un minimum d'emballage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit l'empreinte carbone de l'organisation en matière d'emballage et d'approvisionnement • Contribue à l'augmentation des taux de recyclage et à la réduction des déchets mis en décharge ou incinérés ou valorisés énergétiquement. • Réduction des coûts d'élimination des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Matières premières vierges non renouvelables réduites non renouvelables • Réduire les microplastiques dans les environnements terrestres et marins
	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque l'emballage ne peut être évité, minimiser l'emballage dans la mesure du possible • Envisager des options de remplacement au lieu d'articles à usage unique d'articles à usage unique Réduire la consommation de matériaux vierges • Envisager des options d'achat en vrac pour réduire le besoin d'emballage 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des emballages primaires réutilisables dans la mesure du possible. • Utiliser des produits concentrés qui peuvent être dilués en cours d'utilisation, si nécessaire. • Utiliser du contenu recyclé dans les emballages. • Exiger l'évaluation des condiments (sucre, sel, poivre, sauces, etc.) en unités individuelles afin d'éviter les formats à usage unique problématiques. • Exiger l'utilisation de vaisselle réutilisable (couverts, verres, vaisselle, nappes, etc.) au lieu d'articles à usage unique. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des déchets grâce à actions de passation de marchés • Mettre en œuvre des politiques de réduction des plastiques à usage unique 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des déchets mis en décharge et des impacts environnementaux associés • Augmentation de la consommation et de la production durables

Principe des marchés publics circulaires	Action de passation de marché circulaire	◆ Exigence	Bénéfices internes	Bénéfices plus larges
Optimiser les durées de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les emballages réutilisables • Réparer les produits existants • Réutiliser, en interne ou en externe 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger des emballages secondaires (de transport) réutilisables dans la mesure du possible. • Exiger des fournisseurs qu'ils mettent en place des programmes de reprise des emballages primaires et secondaires, le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'efficacité des ressources • Réduction de l'empreinte carbone de l'emballage et de l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des incidences sur l'environnement • Consommation et production plus durables
Fermer les boucles de matériau	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner plus de matériaux recyclables • Recycler les matériaux • Remplacer les matériaux vierges • Réduire la mise en décharge 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger que les emballages soient fabriqués à partir de matériaux compatibles avec les technologies de retraitement locales et nationales dans votre région (par exemple, PET, PEHD, PE). • N'exiger des matériaux compostables que si l'infrastructure de recyclage locale est en mesure de les traiter. • Exiger des entrepreneurs qu'ils mettent en place des systèmes de recyclage avec reprise de leurs emballages. • Exiger des entrepreneurs qu'ils séparent les déchets afin de maximiser le recyclage et la valeur des matériaux. • Exiger des entrepreneurs qu'ils fixent un niveau minimum et un niveau cible pour les déchets d'emballage dans les contrats qui génèrent beaucoup de déchets d'emballage, par exemple dans le secteur de la construction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre solide pour s'assurer que les partenaires alignés sur les objectifs de l'organisation • Réduction des coûts d'élimination des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en vrac des déchets homogènes pour un recyclage plus efficace et de meilleure qualité • Nouvelles possibilités de formation et d'emploi (vertes) tout au long de la chaîne d'approvisionnement • Réduction de la demande d'espace pour les décharges
		<ul style="list-style-type: none"> • Exiger un contenu recyclé dans les emballages et produits contenant des matières plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la réputation 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une demande de matériaux secondaires et augmentation de la viabilité commerciale de l'infrastructure de recyclage • Augmentation de la valeur sociale

Principe des marchés publics circulaires	Action de passation de marché circulaire	Exigence	Bénéfices internes	Bénéfices plus larges
Réduction de la mise en décharge des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la transparence dans le transfert des déchets résiduels vers des installations désignées de valorisation énergétique des déchets et/ou des décharges réglementées 	<ul style="list-style-type: none"> Exiger des notes de transfert des déchets vers des d'incinération ou de récupération d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> Transparence et conformité légale Réduction des risques de non-conformité et de sanctions 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des déchets mis en décharge, des émissions et des impacts environnementaux associés

